

SUD

PHONYR/COMDATA

Négociations Annuelles Obligatoires 2019



Depuis plusieurs mois, une négociation s'est engagée entre la direction et les organisations syndicales (CFTC, CFDT, SUD). Le 12 décembre 2019 a eu lieu la signature d'un accord par le syndicat majoritaire CFTC.

SUD a dit **NON** à cet accord !

Propositions refusées :	Propositions négociées et acceptées :
<ul style="list-style-type: none">→ Augmentation générale de 3% pour tous les salariés.→ Rémunération du temps de connexion/déconnexion : 6min/jour.→ 8^{ème} jour enfant malade à partir du 2^{ème} enfant. Prise en charge des journées enfant malade jusqu'aux 18 ans de l'enfant.→ Améliorations des critères d'obtention de la prime de cooptation.→ Valorisation de l'expertise et de la multi compétences.→ Protection de l'environnement : création d'une bourse de propositions et de demandes de covoiturage.→ Mise en place d'une prime de 30€ pour 6 jours hebdomadaires travaillés.→ Mise en place de tickets restaurant.→ Vision des plannings sur 3 semaines à l'avance avec roulement, affichés dès le lundi.	<ul style="list-style-type: none">→ Prise en charge de 7h sur le compteur d'heures 2020.→ Passage de 6% à 8% de la partie variable des cadres et des agents de maîtrise.→ 6min de pause / heure travaillée pour les salariés RQTH et les + de 55 ans.→ Reconduction de la prime de présentisme avec amélioration des paliers mais suppression du 3^{ème} palier.→ Versement de 3500€ aux œuvres sociales.→ Obtention de 4 jours de congés d'ancienneté à partir de 12 ans d'ancienneté, refus de négociation sur les autres paliers.→ Mise en place d'un schéma de planification.→ Dispositif ProMoov.



Nous ne voulons pas de négociation aux rabais !

Notre forte mobilisation du 14 octobre 2019 a montré que nous refusons une dégradation de nos conditions de travail. Il devient nécessaire d'agir ensemble ! Notre PDG Maxime Didier a refusé l'année dernière de nous verser une prime exceptionnelle, cette année nous n'avons pas le droit non plus à une augmentation de salaire... Ces refus s'accompagnent d'un autre refus qui coûterait 0 € au groupe Comdata, celui d'accorder une visibilité à 3 semaines sur nos plannings ! En clair, la politique sociale de Comdata se résume à non, non, et non.

Qu'en est-il de la reconnaissance de notre travail quotidien ? Pour notre syndicat, les propositions de la direction sont insuffisantes, il faudra impérativement une augmentation de salaire et des meilleures conditions de travail...

Vos élues SUD,

Cindy Lévêque (Déléguée Syndicale), Rosène Le Bouffo Saloux, Sandrine Joulain, Viviane Lollier.

N'hésitez pas à nous contacter, nous serons toujours là pour vous défendre !

Union
syndicale
Solidaires

@ syndicatsud.stmarcel@gmail.com

f <https://www.facebook.com/syndicatsud.stmarcel>